

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

### PORTANT MISE A JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Madame le Maire de Plachy-Buyon

Vu le code de l'urbanisme et notamment son article R 123.22,

Vu le code de l'urbanisme du Conseil Municipal en date du 6 mai 2010 approuvant le Plan Local d'Urbanisme,

Vu les plans et les documents annexés,

#### ARRETE

**Article premier** – Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plachy-Buyon est mis à jour à la date du présent arrêté. A cet effet est joint à l'annexe « servitudes » du PLU la décision suivante :

*Servitude résultant de l'instauration de périmètres générés par le Plan de Prévention des Risques et d'Inondation de la Vallée de la Somme et de ses affluents.*

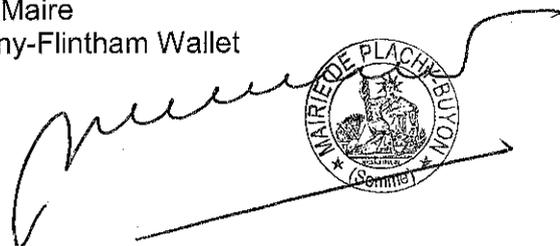
**Article 2** – La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public, à la mairie et à la Préfecture d'Amiens.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché en mairie.

Article 4 : Une copie du présent arrêté de mise à jour est par ailleurs adressée à Monsieur le Préfet de la Somme.

Fait à Plachy-Buyon 2 novembre 2012

Le Maire  
Anny-Flintham Wallet



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Anny-Flintham Wallet'. To the right of the signature is the official circular seal of the Municipality of Plachy-Buyon. The seal features a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text 'MAIRIE DE PLACHY-BUYON' and 'Somme' at the bottom.